



## Compte-rendu du CTSD des Yvelines du 14 novembre 2019

### VERSAILLES

Le CTSD a débuté à 14h et s'est achevé à 16h37, il était présidé par Monsieur Destrés, Directeur académique. Toutes les organisations syndicales étaient présentes, Monsieur Béraha, secrétaire général, Monsieur Seban, directeur académique adjoint, et le personnel de la DOS étaient présents.

Après la lecture des Déclarations préalables de l'Unsa, du Sgen-CFDT, de F.O et du Snes-FSU, le directeur académique précise qu'il a pris en note les points qui relevaient du national pour les aborder avec Madame la Rectrice.

Concernant **les violences urbaines** évoquées par l'Unsa, le Dasen était en réunion ce matin-même avec l'État-major de la Sécurité et ceci a été discuté avec, par exemple, le cas de Chanteloup-les-Vignes car cela a eu un impact sur les collèges voisins et, même si c'est calme dans ces 2 collèges, c'est « le symbole de quelque chose qui brûle » ; même chose à Mantes-la-Jolie où trois matins de suite, il y a eu des incendies de poubelles. Le CAAEE (le centre académique d'aide aux écoles et aux établissements qui assure la mise en œuvre et la coordination du plan de prévention et de lutte contre la violence en milieu scolaire mis en place par l'académie de Versailles) a agi pour que les établissements puissent fonctionner au mieux « mais c'est un souci partagé ». Il y a eu aussi un problème de règlements de compte dans les transports vers les lycées de Poissy, de Sartrouville et de Saint Germain en Laye d'où une réunion à la sous-préfecture de Saint Germain en Laye afin de pouvoir aussi s'appuyer sur les familles pour que les jeunes ne soient ni victimes ni auteurs d'exaction. Le Dasen en profite pour saluer le travail des équipes éducatives et les chefs d'établissement au premier rang.

**Les PIALS** (Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés), une réunion est prévue le 21 novembre mais il faut rappeler que les choses se jouent en bassin, avant un retour en département.

La préparation de la future rentrée : le Dasen va aborder la situation de **la sectorisation** avec le conseil départemental car il y a une absence de mixité liée à la sectorisation dans les collèges de Rambouillet (au collège le Rondeau, le public accueilli vient, en grande partie, des quartiers de logements sociaux). Le Directeur académique indique son souhait d'être dans l'équité et la transparence. Il plaisante sur la discrimination dans le département : « le collège Martin Luther King a un H/E (horaire par élève) de 1,06 et le collège Hoche de 1,07 et, à l'autre bout, le collège Chénier a un H/E de 1,81 et le collège Cézanne un H/E de 1,79 ».

Concernant **la réforme du lycée**, on s'orienterait sur une carte des spécialités qui ne bougerait pas. Demain, une réunion d'échanges avec les personnels de direction avec les corps d'inspection est prévue. Ces derniers ont aussi beaucoup de questions mais les inquiétudes sont entendues sur les organisations d'examen et les conseils de classe.

Cette année, **des dialogues de pilotage**, individuels, d'une durée d'une heure, ont été mis en place avec les collèges (représentés par leur principal-e et son adjoint-e, éventuellement le gestionnaire et des professeurs), en présence du Dasen ou d'un directeur académique adjoint et des inspecteurs : « c'est un moment de dialogue où on se pose ensemble pour étudier les indicateurs avec 3 zooms pédagogiques : qu'est-ce que le collège a imaginé pour que les parents s'approprient la réforme des lycées ? Quel est le lien fait avec le cycle 3 ? Comment fonctionne dispositif « devoirs faits » et l'accompagnement aux devoirs ? Tout ceci est suivi d'une discussion sur les besoins et les devenirs du collège ». Tous les collèges du département vont ainsi être reçus, la fin de ses entretiens est prévue dans les dix premiers jours de décembre. Un relevé de conclusions est ainsi produit pour chaque collège avec les points forts et les points de vigilance pour chacun.

**Le bilan de la rentrée 2019** : la démographie du département se stabilise, nous avons une augmentation de 0,5 % avec+ 608 élèves en collège, cette croissance va se poursuivre.. En lycée professionnel, il y a une baisse de moins 136 élèves et en lycée général et technologique, une baisse de 40 élèves par rapport à 2018. En post-bac, nous avons 48 élèves de moins, c'est surtout en CPGE où nous avons des places vacantes, « l'ouverture sociale n'est pas à la hauteur des attentes » indique le Directeur académique. En BTS, il y a 23 % de déperdition de la 1ère année en 2ème année.

2266h ont été attribuées aux CPGE cette année.

Il n'y a pas eu d'évolution d'août à septembre sur les DGH, les moyens ont été consommés dans leur totalité sauf la réserve destinée aux dispositifs sur services faits (les ateliers relais par exemple). Il n'y a plus de réserve pour les moyens AED. Le taux de pression des HSA a augmenté globalement de 0,28 %. Toutes les demandes de transformation d'HSA en HP, ou inversement, ont été prises en compte.

En ce qui concerne les mesures mises en place pour les élèves ayant échoué à l'examen :

- des sections ont été ajoutées : une 1/2 TS à Curie à Versailles, 1/2 STMG à Villaroy à Guyancourt, 1/2 division aux Mureaux.

- un module STMG pour Jules Ferry à Versailles.

- un dispositif hybride à la Queue-les-Yvelines (un peu MLDS).

Aujourd'hui, nous avons 8 élèves restants (4 en bac G et 4 en bac pro) qui vont avoir des parcours individualisés. A la rentrée, nous avons 62 élèves en G et 29 en pro sans solution. Les T STMG sont les plus concernés.

« Il y a une volonté d'améliorer les choses l'an prochain en ce qui concerne l'accueil des élèves et des familles à la DSDEN avec un dispositif de rendez-vous numérique. » précise le Directeur académique.

Une organisation syndicale fait remonter des postes d'AED non pourvus à cette rentrée (à Jean Perrin à Saint-Cyr l'Ecole et Verne à Sartrouville). Le Dasen remercie pour ce signalement mais rappelle que le recrutement des AED est confié au chef d'établissement, les postes prévus ont été octroyés.

Concernant les AESH, près de 5000 enfants sont accompagnés et seuls 50 ne sont pas encore accompagnés, le recrutement est en cours. Signalement du lycée Duchesne en attente d'une AESH.

Les collèges sortis de l'Education Prioritaire comme Philippe de Champaigne au Mesnil Saint Denis a un H/E en baisse. Le Dasen dit travailler plus sur l'IPS que sur le label. Par ailleurs, la carte REP/REP + du département ne bougera pas.

**Les Cités éducatives** : la place de l'Education Nationale y est essentielle. 4 Cités éducatives sont labellisées dans notre département. « Le collège est le centre de gravité de la Cité éducative et le chef d'établissement est le chef de file du dispositif » dit le Directeur académique qui invite, Monsieur Seban, en charge du dispositif dans le département, à s'exprimer. Un comité de pilotage local s'est mis en place avec le chef d'établissement du collège, la mairie et les délégués du préfet. Une remontée est prévue le 15 novembre pour le niveau départemental, transmission des plans d'action avec des projets identifiés et quantifiés. Il y aura ensuite une remontée au niveau départemental (Dasen et préfet) puis au niveau académique et enfin, au niveau national. Depuis la labellisation effective le 5 septembre, une première délégation de crédits a été attribuée (85 000€ au titre de la politique de la Ville et 15 000€ au titre « vie de l'élève »). Le chef de file va assurer la gestion des fonds. En 2020-2022, ce sera 10 millions d'euros au niveau national.

Dans la réalité, il y a 5 Cités éducatives car il y en a 2 à Mantes la Jolie (Gassicourt et Chénier) avec 2 chefs de file.

Il y a un soutien opérationnel : + 0,5 ETP pour chaque chef de file, c'est ce dernier qui détermine le ou la R.H dont il a besoin (aux Mureaux, le chef d'établissement a pris une enseignante d'espagnol qui a été déchargée, à Gassicourt, c'est l'assistante sociale qui a été choisie) ; à Mantes la Jolie, il y a aussi le projet du nouveau collège dont la labellisation est prévue pour 2021, ce qui laisse un peu moins de 2 ans pour accompagner les équipes. Monsieur Seban va faire le point avec les chefs d'établissement des collèges Cézanne et Chénier concernant les besoins pour le nouveau collège. Une organisation syndicale fait part de son inquiétude concernant l'influence territoriale par rapport à ce nouvel établissement qui est surnommé le collège Bédier, le Dasen répond que c'est avant tout le collège de tous et de l'Education nationale. Le Directeur académique répète que la maîtrise du fonctionnement des Cités éducatives doit appartenir à l'Education nationale : « le

concept d'innovation n'est pas un objectif en soi, ce qui prime ce sont les objectifs pédagogiques et éducatifs », ajoute-t-il.

Le quatrième comité de pilotage pour Sartrouville vient de se tenir et le début des travaux est prévu pour le premier trimestre 2021 (le prochain est prévu pour le premier trimestre 2020 et les équipes de Direction des établissements y seront associées), il s'agit de la construction d'une cité scolaire avec la maternelle, l'école élémentaire, le collège, un auditorium et un gymnase sur un même espace, juste à côté du Centre d'art national. Les organisations syndicales font part de l'inquiétude des collègues qui apprennent tout ceci seulement par voie de presse ; par ailleurs, en prévision de la future cité scolaire, il n'y a pas de travaux entrepris pour le collège Romain Rolland qui est dans un état réel de délabrement.

Monsieur Béraha informe les membres du CTSD de la tenue d'un groupe de travail mais dans un cadre académique par rapport à **l'impact de la Semop (C'Midy)**. La semaine dernière, il y a eu un séminaire qui s'adressait aux gestionnaires et à leurs adjoints sans qu'il y ait un constat de désarroi profond. Une organisation syndicale alerte sur la situation du collège Racine de Saint Cyr l'Ecole où c'est un AED qui distribuait des flyers pour la Sodexo. C'est un dévoiement dans un collège d'une animation qui aurait dû être gérée par l'entreprise et non un personnel de l'Education nationale.

Concernant **les travaux en cours au rectorat** : en 2024, les services de la DSDEN seront délocalisés au rectorat. Le directeur académique indique qu'il a demandé une enquête sur les conditions de la réussite de la fusion entre DSDEN et rectorat, « c'est là un travail de préfiguration d'une Cité administrative »

**Les chargés de prévention** : il y en a 22 cette année contre 8 l'an dernier. Le Conseil départemental a voté un projet de convention régissant les relations entre les collectivités et les EPLE donc « pas de substitution ! »

Il y a 648 élèves d'**ULIS** cette année avec une baisse en lycée (moins 138).

En réponse à une question du Sgen-CFDT sur **la dotation des tablettes numériques** aux élèves de CAP, le Directeur académique déclare que le Conseil Régional a répondu que ces élèves étaient aussi comptés dans cette dotation. Il ne sait pas, par contre, s'ils peuvent bénéficier de manuels numériques et va reposer la question à qui de droit.

Les personnels se mettent à disposition des élèves et des collègues pour une **formation aux premiers secours** (ce sont les mêmes moyens engagés que l'an dernier mais en baisse par rapport à ceux d'il y a 2 ans).

### Signalement de situations :

- le collège Saint Simon de Jouars-Pontchartain : baisse de dotation. Pourquoi ? *Réponse de la DOS (Division de l'organisation scolaire): fermeture d'une beme.*

- la fermeture du CAP boulanger du lycée hôtelier de Guyancourt a-t-il influé sur la baisse des effectifs ? Face à la réponse négative, c'est ici l'occasion pour le Sgen-CFDT de répéter le signalement qu'il a fait en CHSCT académique sur la situation dangereuse dans cet établissement : le four de boulangerie menaçant de tomber avec le plafond de la salle située dessous fissuré et le souhait d'un suivi des travaux qui devraient être engagés avec le passage de la commission de sécurité. *Au niveau des heures, il y eu un retrait sur dotation car cette dernière était surévaluée et le chef d'établissement a rétrocedé ces heures.*

- le lycée Duchesne de la Celle Saint Cloud perd encore des élèves alors qu'il commençait à se stabiliser, comment expliquer ceci ? *Réponse: il y avait une projection trop ambitieuse sur le secteur micro-technique concurrencé par Voisins le Bretonneux.*

- Pourquoi une baisse de dotation à Jean Rostand à Mantes la Jolie ? *Réponse : 1/2 STMG financée en trop et donc des heures rétrocedées.*

- des taux de pression d'HSA élevés à Vaucanson aux Mureaux et au lycée Lavoisier à Porcheville qui peuvent se comprendre par l'affectation de jeunes collègues qui doivent pourvoir avoir les moyens de se loger et vivre

dans un département au niveau de vie élevé mais comment expliquer le taux d'HSA de 18,11 % au lycée Jules Ferry à Versailles ?

- les collègues de G.A des Yvelines ont reçu une convocation pour les 8 et 21 novembre à Savigny sur Orge mais cette formation n'est que le matin et il est demandé aux collègues d'assurer leurs cours l'après-midi, c'est bien mal connaître la situation des transports en Ile de France et le Directeur académique, découvrant ce fait, entend l'idée qu'ils soient dispensés d'assurer leurs cours l'après-midi et précise qu'ils vont agir.

Le Conseil départemental a décrété que le chauffage des collèges devait être réglé à 15°C dans les couloirs et à 18°C dans les salles or, à l'heure actuelle, les collèges ont froid avec des températures de 13°C.

**Sylvie HOPKINS, représentante du Sgen-CFDT au CTSD du 78**